



SAINT-DOLAY INFO

SPECIAL COVID-19 – AVRIL 2020

Depuis le 17 Mars 2020 à 12 heures nous vivons tous en confinement. Cette pandémie COVID-19 est inédite et nous a mis le Pays au ralenti ainsi que le fonctionnement de nos collectivités.

La commune de SAINT-DOLAY n'a été pas épargnée et nous avons dû nous organiser pour assurer un service minimum à la population.

Néanmoins, il faut pouvoir répondre aux services de l'ETAT CIVIL et de l'URBANISME, c'est pourquoi, le secrétariat de la mairie tient des permanences téléphoniques tous les matins du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 (Tél 02 99 90 20 69 et Internet : siteinternet@saintdolay.fr).

Lors des élections municipales du dimanche 15 Mars 2020, aucun des candidats n'a été élu au 1^{er} tour et le mardi 17 Mars 2020, le Président de la République a annoncé le confinement pour tout le monde. Dès lors, il a fallu s'organiser dans la précipitation comme chacun d'entre vous et surtout pour les artisans, commerçants et entreprises qui sont à l'arrêt depuis cette date.

Dimanche 19 Avril 2020, le 1^{er} Ministre et le Ministre de la santé nous annoncent un déconfinement « très progressif » à compter du 11 Mai 2020.

Ce début de déconfinement il faut l'organiser, c'est pourquoi, j'ai réuni les Adjointes à la mairie le Lundi 20 Avril après-midi et nous avons convenu ensemble de vous faire les propositions suivantes et passer quelques informations complémentaires.

- Après le 11 Mai, les commerçants, les artisans et les entreprises vont reprendre le travail avec les équipements individuels de protection pour l'ensemble de leur personnel.
- Une équipe de couturières et de bénévoles de l'association Familles Rurales (section couture) réalisent et distribuent des masques depuis un mois auprès des habitants de SAINT-DOLAY et des communes avoisinantes. Grâce à la mobilisation de généreux donateurs de fournitures, elles ont réalisé et distribué 600 masques à ce jour. Cependant pour préparer le déconfinement, l'association couture, les bénévoles, une couturière professionnelle et la Mairie souhaitent en produire pour l'ensemble de la population Dolaysienne.
Pour compléter le travail de cette association, toutes les couturières de la commune sont sollicitées par la Mairie et le CCAS pour confectionner des masques tissus. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie (Tél 02 99 90 20 69) si vous avez des besoins de matériaux (Tissus, Elastiques etc...) où si vous avez des stocks disponibles à votre domicile. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et je les remercie par avance pour l'exemplarité de cette solidarité indispensable.
- Nous allons fournir près de 100 visières de protection aux personnels de la mairie, des écoles et à l'ensemble des commerçants qui seront en contact avec la population après le 11 Mai. Ces visières sont produites gratuitement par un retraité de la commune de SAINT-DOLAY qui dispose de 3 imprimantes 3D. Seuls les matériaux de fabrication seront à notre charge.

Autres Informations.

- 1- **Sacs Jaunes** : pour répondre à la demande de plusieurs habitants, nous organisons des distributions de sacs jaunes dans le Hall de la Mairie aux dates suivantes :
 - Vendredi 24 Avril 2020 de 9h à 12h
 - Jeudis 30 Avril et 7 Mai 2020 de 10h à 12h

Pour dépanner vos voisins, merci d'apporter une demande écrite de leur part.

- 2- **Eclairage Public** : Pendant cette période de confinement avec les adjoints, nous avons convenu de supprimer l'éclairage public jusqu'à nouvel ordre.
- 3- **La Poste** : Le bureau de poste de SAINT-DOLAY est ouvert du Mardi au Vendredi de 13h30 à 15h30.
- 4- **La Déchetterie du LIN** : La Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE maintient la fermeture de ses déchetteries pendant le confinement. Toutefois à la réouverture de celles-ci, prenez vos dispositions en téléphonant à l'avance au 02 99 90 87 99 si vous avez de gros volumes de déchets verts.
- 5- **Frelons Asiatiques** : L'opération piégeage peut se faire comme chaque année et nous vous remercions de nous communiquer en fin de saison le nombre de frelons asiatiques piégés.
- 6- **Ragondins** : La période de confinement n'a pas permis l'organisation du piégeage comme d'habitude, mais après le déconfinement, certains piégeurs pourront se déplacer sur les sites les plus visités par les ragondins. Patrick GERAUD pourra être contacté au 06 84 18 68 74.

LE DECONFINEMENT

Que va-t-il se passer après le 11 Mai 2020 ?

- 1- **Les Ecoles** : M. Le Ministre de l'Education Nationale annonce une reprise progressive à compter du 11 Mai 2020. Pour les écoles de SAINT-DOLAY, M. le Maire organisera une réunion de préparation avec les 2 directrices et les services municipaux concernés.
- 2- **Garderie périscolaire** : Si l'école Arc En Ciel ouvre, la mairie organisera la garderie périscolaire.
- 3- **La cantine** : Idem si les 2 écoles reprennent le 11 Mai 2020. Il faudra organiser les services au restaurant scolaire, comment ? c'est trop tôt pour le dire.
- 4- **Les transports scolaires** : Même réponse, il est trop tôt pour donner des informations tangibles. Souhaitons seulement que les transports scolaires puissent reprendre leur fonctionnement normal.
- 5- **ALSH (Centre de Loisirs) – Camps d'été** :
 - Carole et son équipe sont dans l'attente de réponses plus précises sur le déconfinement après le 11 Mai 2020.
 - Avec les adjoints et les responsables des services de la mairie, une réunion est déjà programmée pour en parler.
 - Des précisions seront apportées aux familles sur le site internet ou par téléphone à l'ALSH auprès de Carole et Sébastien.

M. le Maire remercie tous les personnels de santé, les assistantes de vie à la résidence des Tulipes, le personnel de l'ADMR, les infirmières ainsi que le personnel de la pharmacie pour les services apportés à la population. Merci encore à tous ceux qui se mobilisent pour aider les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pendant cette période difficile et inédite.

Restez confiné

M. Le Maire et les adjoints.